

DATES/LIEUX/DURÉE

- · les 12 & 17 décembre 2019
- · à Nantes
- · 2 jours / 14 heures

PUBLIC PUBLIC

- · RRH /Assistant RH
- · DAF / Comptable
- · Dirigeant de PME / PMI

噌

ANIMATION

- · Marie HARDY
- · Cécile LE BORGNE



MOYENS PEDAGOGIQUES / EVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

- Supports documentaires
- Questionnaire de satisfaction
- · Attestation de fin de formation



TARIF

- Individuel, 760 € HT / session
- · Organisation en intraentreprise sur demande

JURIDIQUE ET SOCIAL



LA COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE)



OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement du CSE
- Identifier les règles juridiques relatives au CSE et se positionner par rapport aux pratiques de l'entreprise
- Sécuriser la présidence du CSE

PROGRAMME

Présentation générale du CSE

- Des DP / CE / CHSCT / DUP au CSE
- Conditions d'assujétissement à la mise en place d'un CSE et impact des variations de seuil

Rôle du CSE et de ses représentants

- Entreprises d'au moins de 11 et de moins de 50 salariés
- Entreprises d'au moins 50 salariés

Composition du CSE

- Entreprises d'au moins de 11 et de moins de 50 salariés
- Entreprises d'au moins 50 salariés

L'employeur, président du CSE

- Rôle et représentation de l'employeur
- Assistance de l'employeur

La délégation du personnel au CSE

- Nombre de représentants élus
- Rôle des titulaires et des suppléants
- Le bureau du CSE dans les entreprises d'au moins 50 salariés

Le secrétaire

Le trésorier

Le représentant syndical au CSE

Les autres « participants » aux réunions du CSE

Le médecin du travail

Le responsable sécurité

L'inspecteur du travail

L'agent de la Carsat

Les experts

L'assistant social

Le statut protecteur des élus du CSE

Les moyens du CSE

- Le local du CSE
- Panneaux d'affichage
- Les heures de délégation
- Les déplacements des élus du CSE
 Les formations des élus du CSE
 - Formation à la santé et à la sécurité

Formation économique



Suite du programme

JURIDIQUE ET SOCIAL

LA COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE)



Les moyens supplémentaires dans les CSE d'au moins 50 salariés

Les budgets du CSE

La comptabilité du CSE

Les experts du CSE

Fonctionnement du CSE

- Entreprises d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés
- Entreprises d'au moins 50 salariés

L'ordre du jour

Le PV

Les votes du CSE

Visioconférence

La confidentialité

La première réunion après les élections, les points à aborder et informations à communiquer

Le règlement intérieur du CSE

Les commissions

Distinguer information et consultation

Modalité de consultation du CSE

Délais de consultation

Droit d'accès à certains documents et à la BDES

Articulation CSE/CSEC

Le rôle et les attributions du CSE

 Le rôle et les attributions en matière de santé et de sécurité au travail Missions à partir de 11 salariés

Missions à partir de 50 salariés

• Echanges entre employeur et CSE dans le domaine de la santé et la sécurité au travail

A partir de 11 salariés

A partir de 50 salariés

Spécificités pour les entreprises à risque industriel important

ICPE soumises à autorisation

INB et installations soumises à servitude d'utilité publique

Les attributions du CSE en matière économique

Entreprises d'au moins 11 salariés et de moins de 50 salariés Entreprises d'au moins 50 salariés

- Négocier sur la périodicité et les modalités de consultation dans les entreprises d'au moins 50 salariés
- Les dispositions supplétives en termes de consultations récurrentes et ponctuelles des CSE des entreprises d'au moins 50 salariés

Les attributions en matière sociale

L'après mandat

Q CONTACT

Catherine JOSSE Tél.: 02 99 87 42 87 contact@reso-industries.fr

RESO Industries, organisme de formation agréé n°53350738035

Référencé :



LES + + +

- Une approche synthétique des institutions.
- Des échanges sur les pratiques RH liées aux institutions représentatives du personnel.